

COMMUNIQUE DE PRESSE

NOUVELLE JOURNEE D'ACTION LE 6 MAI DANS LES CHAMBRES DE METIERS

Suite à la journée de grève du 16 mars 2004 qui a rassemblé plusieurs milliers de salariés des Chambres de Métiers, une deuxième journée d'action est prévue pour le jeudi 06 mai prochain.

Devant le refus des employeurs d'organiser les négociations salariales et devant les menaces de remise en cause du statut du personnel, la CFDT rejointe par la CGT-FO et la CGT appelle les salariés des Chambres de Métiers à se rassembler à Paris devant le siège de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers, 12 Avenue Marceau 75008 PARIS, à 10h30.

Il n'est pire sourd que celui qui ne veut rien entendre.

RAPPEL DES REVENDICATIONS :

Revalorisation des salaires
Résorption de la précarité
Rénovation du statut sans menaces ni chantage
Respect du paritarisme.

Les employeurs n'ont tiré aucune leçon de résultat de la grève du 16 mars qui signifiait entre autres éléments, que les «réformes ne se font pas sans l'accord de ceux qui les subissent» et qui exprimait un fort mécontentement de l'ensemble des salariés.

Plusieurs parlementaires ont interpellé le Ministère de l'Artisanat à propos de ce conflit en lui demandant «d'intervenir afin d'apaiser les tensions sociales dans les Chambres de Métiers et de répondre aux attentes des salariés».

*Contact presse Chambre de Métiers :
Josiane HARISMENDY : 05.59.42.97.93*